



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



FINANCES PUBLIQUES

Direction générale des Finances publiques  
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES  
Sous-direction Effectifs, parcours et compétences  
Bureau Affectation, mobilité et carrière des A+ et  
A  
64-70 Allée de Bercy, télédocus 824  
75574 PARIS cedex 12

Affaire suivie par : Benoît BLONDY  
benoit.blondy@dgfip.finances.gouv.fr

Paris, le 26 juillet 2023

Le Directeur Général des Finances publiques

à

M. le Directeur de la législation fiscale  
M. le Directeur de l'immobilier de l'État  
Mmes et MM. les Chefs de service  
Mmes et MM. les Sous-Directeurs  
Mmes et MM. les Directeurs de projet,  
Experts de haut niveau, Chefs de bureau  
et Chargés de mission  
Mmes et MM. les Délégués du Directeur Général  
Mmes et MM. les Directeurs régionaux,  
départementaux et locaux des Finances Publiques  
Mmes et MM. les Directeurs des services  
à compétence nationale ou spécialisés

NC :

Dossier : RH/2023/06/4316

Circulaire

Instruction

Note de service

Objet : Sélection 2023 (vivier 2024) des inspecteurs divisionnaires des finances publiques de classe normale (IDIV CN) - encadrement.

Services concernés : services des ressources humaines directionnels, délégations interrégionales, structures d'administration centrale.

Résumé :

Cette note présente le calendrier des opérations de la sélection IDIV CN – encadrement au titre de l'année 2023 (vivier 2024).

Elle concerne les inspecteurs des finances publiques ayant atteint le 8e échelon de leur grade et comptant 7 ans de services effectifs dans la catégorie A au 31 décembre 2023.

La clôture des inscriptions est fixée au **22 septembre 2023**.

Calendrier :

Périodes	Nature des opérations	Acteurs
Entre le 28 juillet et le 22 septembre 2023	Saisie du dossier d'inscription dans l'application SELECTIDIV <i>ou pour les candidats hors DGFIP : demande d'un dossier papier au bureau Affectation, mobilité et carrière des A+ et A</i>	Candidats
Entre le 06 et le 15 septembre 2023	Réunion d'information des candidats	Délégations et Bureau Affectation, mobilité et carrière des A+ et A
A compter de la validation de son dossier par le candidat et avant le 13 octobre 2023	Contrôle et validation des candidatures Complètement du dossier du candidat	Services RH (ou bureau Affectation, mobilité et carrière des A+ et A pour les candidats de centrale ou hors DGFIP)
	Formulation et communication des avis	Supérieurs hiérarchiques (SH) des candidats
Entre le 16 et le 27 octobre	Entretiens d'entraînement	- Délégations ou directions locales - Bureaux de centrale
Du 13 au 17 novembre	Entretiens	- Candidats - Comités d'évaluation - Délégations - ENFIP (candidats de centrale)
Début décembre	Publication des résultats	Bureau Affectation, mobilité et carrière des A+ et A
Entre le 18 décembre 2023 jusqu'au 12 janvier 2024	Demande de retours pédagogiques sur les entretiens	Candidats non-retenus
Avant le 16 février 2024	Retours pédagogiques sur les entretiens	Comités

Le dispositif d'organisation de cette sélection est décrit dans un guide joint à cette note et par ailleurs, accessible sur [Ulysse Cadres](#), dans la rubrique **Évoluer dans sa carrière > Carrière > Inspecteur divisionnaire** (un encadré est dédié aux sélections, sur la page d'accueil, à droite).

L'ensemble des opérations d'inscription s'effectue en ligne, via l'application « SELECTIDIV » sauf pour les candidats en mobilité externe.

Les annexes 1 à 3 décrivent les modalités d'inscription pour les candidats ayant accès au formulaire dématérialisé.

Les annexes 1bis et 2bis présentent les modalités d'inscription pour les candidats en mobilité externe.

Toutes précisions relatives aux dispositions contenues dans cette note et dans le guide pourront être obtenues auprès du bureau Affectation, mobilité et carrière des A+ et A :  
[bureau.rh-selection-idiv@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:bureau.rh-selection-idiv@dgfip.finances.gouv.fr)

Le Sous-directeur Effectifs, parcours et  
compétences

*Signé*

Christophe LANDOUR

**Pièces jointes à la note :**

- **Guide de la sélection au grade d'inspecteur divisionnaire - encadrement**
- **Candidats ayant accès au formulaire d'inscription en ligne :**
  - Annexe n° 1 : Modalités de paramétrage de l'application SELECT IDIV ;
  - Annexe n° 2 : Modalités de saisie des dossiers de candidature par les candidats ;
  - Annexe n° 3 : Modalités de contrôle et de validation des candidatures par les services des ressources humaines et de rédaction des avis par les supérieurs hiérarchiques.
- **Candidats n'ayant pas accès au formulaire d'inscription dématérialisé :**
  - Annexe n° 1bis : Dossier de candidature ;
  - Annexe n° 2bis : Avis du supérieur hiérarchique du candidat.

**Interlocuteur(s) à la DG :**

**Questions liées à la sélection (organisation, candidature, préparation, résultats)**

- **BALF du bureau RH (sélections) :** [bureau.rh-selection-idiv@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:bureau.rh-selection-idiv@dgfip.finances.gouv.fr)
- Benoît BLONDY - Inspecteur des finances publiques  
( 01 53 18 06 31 ; [benoit.blondy@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:benoit.blondy@dgfip.finances.gouv.fr) )
- Catherine BOUDARD – contrôleuse principale des finances publiques  
( 01 53 18 14 05 ; [catherine.boudard@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:catherine.boudard@dgfip.finances.gouv.fr) )
- Nathalie CADILHAC-BELLOCQ – inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe ( [nathalie.cadilhac-bellocq@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:nathalie.cadilhac-bellocq@dgfip.finances.gouv.fr) )

• **Questions liées à l'organisation matérielle des entretiens :**

- Délégations (pour les candidats du réseau et en mobilité externe) : BALF des délégations
- ENFIP (pour les candidats de centrale) : [enfip.selections@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:enfip.selections@dgfip.finances.gouv.fr)